Reportage

**A Albi, des riverains au bord du court-circuit**

Par [Margaux Lacroux, photos Tien Tran pour Libération](http://www.liberation.fr/auteur/16779-margaux-lacroux) — 7 août 2018 à 19:16

Les participants à une course de motos suivent les séances d'essais en piste, le 20 juillet sur le circuit d'Albi-Le Séquestre. Photo Tien Tran. Hans Lucas pour Libération

**Dans le Tarn, une piste de course automobile expose ses voisins à un vacarme incessant depuis sa reprise par un gestionnaire privé. Les pouvoirs publics tardent à faire appliquer un décret qui permettrait de réduire les décibels.**

* A Albi, des riverains au bord du court-circuit

«J’*arrête, moi. Je n’en peux plus, je vous le dis, je vais vendre ma maison, à prix cassé s’il le faut»,* menace une travailleuse de nuit, yeux cernés, visage tendu, veines bombées. Comme une trentaine de membres de l’Association des riverains de l’autodrome d’Albi-Le Séquestre (Aras), elle est venue poser pour une énième photo de presse. Sur la place de la mairie du Séquestre, en périphérie d’Albi, à quelques pas de l’école, sa voix peine à couvrir le brouhaha ambiant. Ce jour de semaine, une quinzaine de belles motos d’époque tournent à 400 mètres de là, sur le deuxième plus vieux circuit de France après celui du Mans. Depuis quelques années, l’activité va crescendo. Déjà plus de 120 jours enregistrés en 2018. Pas moyen de trouver le repos en journée. *«Trois ans qu’on subit, combien de temps encore ? Beaucoup souffrent en silence, peu se mobilisent. Les politiques ne font pas appliquer la loi. On nous balade. Face à ça, on fait quoi nous, petits habitants ?»* déballe-t-elle un peu plus tard. Si rien ne bouge bientôt, elle quittera la commune de 1 570 habitants où elle habitait depuis vingt-deux ans. Cinquante riverains mécontents accumulent coups de fil à la préfecture, dépôts de centaines de plaintes et recours en tous genres contre le voisin bruyant.

Du côté des pro-circuits, dont certains habitent la commune, on se mobilise aussi : une pétition de soutien a recueilli 11 000 signatures. Parler de la contestation de ce bout de patrimoine tarnais suffit à s’attirer le regard noir des anciens. Le circuit d’Albi est encore auréolé de sa gloire d’antan. Là, plusieurs générations se sont éveillées aux joies des sports mécaniques. Dans les années 70, à l’approche du Grand Prix automobile de septembre, les hôtels du département débordaient. Les bolides fendaient la piste de 3,5 km située sur la commune du Séquestre. La foule se massait dans les gradins pour repérer de jeunes espoirs de la course automobile. Quelques années plus tard, les Beltoise, Prost, Arnoux s’imposaient en Formule 1. L’environnement change. Le circuit en plein milieu de la commune n’est plus cerné de champs, l’urbanisation est passée par là. Mais le voisinage d’alors s’accommode des douze «journées bruyantes» autorisées par an. Peu à peu les compétitions ont perdu de leur superbe. Jusqu’à la faillite, en 2014, de l’association qui gérait le circuit depuis 1962.

**Malades du bruit**

Rebondissement en 2015. Alors que le site est au point mort depuis un an, la mairie d’Albi, propriétaire de l’équipement, délègue la gestion du bébé à une société privée. En échange de l’exploitation du circuit pendant douze ans, DS Events doit revaloriser les lieux et faire un gros chiffre d’affaires. Le délégataire veut mettre à profit l’emplacement du site, à proximité de l’autoroute qui mène à Toulouse en une heure. L’attractivité d’Albi la rouge, dont la cité épiscopale est classée à l’Unesco, devrait aussi aider. Pour rentabiliser les quatre à six compétitions annuelles, place aux clubs, stages de pilotage, essais divers, séminaires… La piste fonctionne plein pot, mais pas plus de trois dimanches d’affilée, sauf exception. *«En semaine, la majorité des riverains qui travaillent n’entendent pas le circuit puisqu’on s’arrête à 18 heures,* fait valoir Gregor Raymondis, directeur du site. *A certains endroits, nous avons aussi ajouté des buttes en terre, plus efficaces que des murs antibruit. Toutes les voitures et motos ont des silencieux.»* Et de souligner que le circuit a diversifié ses activités, entre les courses de cyclisme et celles de bolides roulant aux énergies renouvelables. Assez ? Le conseiller municipal EE-LV Pascal Pragnère espère à minima la généralisation *«de véhicules électriques ou expérimentaux à hydrogène»,* plus discrets et moins polluants, sur la piste. *«Il y a sans doute des choses à améliorer tout en préservant l’outil sportif et économique. Mais les efforts et les investissements seront un jour reconnus par tous»,* prédit le premier adjoint au maire d’Albi, délégué au sport, Michel Franques.



Un riverain observe le circuit de sa fenêtre, casque antibruit sur les oreilles. Photo Tien Tran pour Libération

Annie Bedel a du mal à y croire. Dans son jardin, on n’arrive plus à savoir ce qui cogne le plus le crâne : le soleil ou le passage des motos juste derrière un grillage surmonté d’une bâche couleur sable. La prof de français à la retraite s’enferme chez elle en journée, des bouchons dans les oreilles pour pouvoir lire malgré le double vitrage. Pourquoi a-t-elle fait construire ici en 2007 ? *«A l’époque, on nous disait que le circuit ne serait jamais permanent. Je savais très bien ce que je faisais, mes parents habitent juste à côté depuis quarante ans.»*

Au côté d’Annie, le secrétaire de l’Aras, Gérard Morera, a le nez sur son portable. Il mesure l’intensité du son à l’aide d’une application : 81 décibels, l’équivalent d’une tondeuse à gazon proche de nos oreilles. Le «monsieur réseaux sociaux» de l’Aras habite à 300 mètres du circuit et s’inquiète pour sa tension artérielle, qui est montée en flèche. *«Comme vous pouvez le constater, ici c’est l’enfer»,* rit jaune Jean-Antoine Zapata en déboulant de sa maison avec vue plongeante sur le circuit. Une route communale sépare son portail de la piste. *«Hier, l’air était irrespirable. Je comprends que des gens pètent les plombs. Et faut voir ce qu’on prend sur les réseaux sociaux…»* signale cet ancien militaire. Les riverains sont malades du bruit. Littéralement. Plus d’une dizaine de certificats médicaux pointent la responsabilité de la pollution sonore. La sophrologue implantée sur la commune est partie en quête d’un cadre plus apaisant. Idem pour trois autres professionnels de santé. La nuit, le circuit continue à tourner dans les têtes. Le manque de sommeil rend les habitants irritables, à fleur de peau. Le maire du Séquestre, Gérard Poujade, redoute même *«que certains attentent à leur vie».* L’édile est allé jusqu’à attaquer le circuit pour obtenir une condamnation pour trouble anormal du voisinage. *«Ce n’est pas une question de confort mais de santé publique,* pointe Michel Ricard, président de l’Aras. *Le bruit coûte 57 milliards d’euros par an à la société. Alors, quand on nous parle des retombées économiques du circuit d’Albi…»*

Il y a un an, un nouveau décret a redonné espoir aux troupes. Il modifie le code de la santé et prévoit des sanctions si le voisinage reçoit plus de 5 décibels au-dessus du bruit ambiant (soit environ 55 dB, selon l’Aras). Mais tant que la préfecture ne fait pas appliquer la loi au niveau local, le circuit peut continuer à se baser sur la réglementation sportive, moins restrictive, et s’en tenir aux 95 dB maximum prévus par l’homologation du ministère de l’Intérieur. Le préfet du Tarn, lui, dit ne pas pouvoir appliquer le décret qui présente selon lui une incohérence. Un juge administratif doit trancher la question. Rendez-vous dans des plombes.

**Films de Chabrol**

L’immobilisme des pouvoirs publics a fini d’alimenter la défiance des habitants, qui y voient un parfait exemple de la collusion entre notables, élus et dirigeants d’entreprise qui gangrène les villes moyennes comme Albi. Le maire du Séquestre, lui, répète à tout va qu’il s’agit d’une *«démission de l’Etat».* Et d’évoquer les films de Chabrol, où *«quelqu’un a le fric pour outrepasser toutes les règles».* Le PDG de la société gestionnaire, Didier Sirgue, est l’une des plus grosses fortunes du Tarn. Propriétaire de concessions automobiles et passionné de sports mécaniques, l’homme est un généreux soutien de plusieurs clubs sportifs, événements et lieux culturels de la région. Sur le plan financier, le site d’investigation locale *Mediacités* a rapporté les méthodes particulières du PDG. Deux associations sportives (moto et automobile) seraient hébergées par le circuit à condition qu’elles versent en contrepartie l’intégralité de leurs recettes à DS Events. Le boss Didier Sirgue aurait demandé des subventions pour le compte de l’une d’entre elles, dont il est président. Les milliers d’euros obtenus auraient atterri dans les caisses de DS Events. C’est ainsi qu’une société privée serait devenue indirectement bénéficiaire d’argent public. Le recours à des bénévoles de ces mêmes associations pour des événements lucratifs pose aussi question. Tout est détaillé dans un signalement de 15 pages envoyé au procureur de la République par le conseiller municipal EE-LV Pascal Pragnère. Un référent d’Anticor, association de lutte contre la corruption, a fait de même. Pas de réponse. Didier Sirgue n’a pas répondu à nos sollicitations.

L’histoire ne s’arrête pas là. A la suite d’une lettre de menaces anonyme reçue par la maire d’Albi, un militant a été placé en garde à vue fin juin. Son avocat, Me Philippe Pressecq, dénonce une *«manœuvre»* visant à *«décrédibiliser»* l’action de son client. Christian Houlès, fondateur de la deuxième association de défense des riverains, la Craac81, se définit lui-même comme *«un petit agitateur du bocal».* Il nous reçoit chez lui, insiste pour nous servir un bon café. Le prothésiste dentaire raconte qu’il a mis le circuit en vente sur le Bon Coin, a passé la tondeuse devant la mairie d’Albi pour faire entendre le boucan qu’il perçoit de chez lui, reconnaît avoir envoyé des mails vindicatifs à 3 heures du matin. *«Je ne veux pas faire fermer le circuit, j’y allais de temps en temps pour des compétitions»,* précise-t-il.

En mai, le préfet a lancé une série de réunions avec les acteurs du dossier. Tout le monde s’est mis d’accord sur l’installation de sonomètres chez des riverains, histoire de voir si le circuit dépasse les niveaux de bruit établis par la nouvelle loi. Reste une myriade de détails à régler. *«Ma volonté est que, un, le dialogue s’instaure ; deux, qu’on arrête d’être véhéments sur des éléments qui ne sont pas objectifs ; trois, que l’on continue à travailler sur la réduction des émissions sonores à la source,* précise le préfet du Tarn, Jean-Michel Mougard. *A côté, il y aura la vie des contentieux. Le temps de la réponse judiciaire peut être long et je ne souhaite pas attendre pour instaurer un respect mutuel.»* Au Séquestre, de nouveaux lotissements sortent de terre en bordure de circuit. Décision assumée par le maire, Gérard Poujade. *«Parce que je suis convaincu que le bruit va s’arrêter.»* Quand ça ? *«D’ici à 2020.»*

[Margaux Lacroux photos Tien Tran pour Libération](http://www.liberation.fr/auteur/16779-margaux-lacroux)